

Communiqué de presse

Projet de route RC 177

Un viaduc sur la Venoge sobre et élégant

« Passager du vent » du bureau d'ingénieurs aiglon DIC SA et des architectes lausannois Brauen + Wälchli est le lauréat du concours pour le viaduc sur la Venoge du projet de route RC 177. La simplicité du dessin de l'ouvrage, sa sobriété, le choix des matériaux (béton et métal) et le coût ont séduit le jury unanime qui recommande au maître d'ouvrage d'attribuer le mandat aux lauréats.

La RC 177 est un projet de route de liaison entre le pôle de développement de Vufflens-la-Ville/Aclens et la jonction autoroutière de Cossigny. Le développement du pôle jusqu'à occupation complète induira une augmentation de trafic importante qui ne pourra être dirigé entièrement vers la jonction autoroutière de Crissier. En effet, le réseau actuel du secteur Crissier-Bussigny est surchargé et la situation en matière de pollution atmosphérique y est critique et nécessite des mesures. Mis à l'enquête en 2007, le projet de RC 177 a fait l'objet d'oppositions, puis de recours auprès de la Cour de droit administratif et public, qui sont actuellement en phase de traitement.

D'une longueur de 5.5 km, le projet de RC 177 permet d'éviter les localités de Vufflens-la-Ville et de Penthaz. Il comprend plusieurs ouvrages d'art dont le plus long est un viaduc de 350 mètres enjambant la Venoge et les voies CFF. Situé dans le secteur protégé de la rivière, le viaduc doit s'intégrer harmonieusement dans le site et le paysage, être compatible avec les contraintes hydrauliques (en cas de crues) et les mesures de compensation environnementales liées au projet de route, respecter les contraintes de sécurité des voies CFF, etc. Au vu des enjeux, le Service des routes a jugé opportun d'organiser un concours de projets, ouvert au niveau international. Cette mise en concurrence sous total anonymat apporte une plus-value significative lors de la réalisation d'ouvrages d'art, ainsi que cela a déjà été expérimenté avec trois ponts et une tranchée couverte de la route trans-chablaisienne H 144 Villeneuve – Les Evouettes.

17 candidats ont participé au concours du viaduc sur la Venoge. Les projets ont été jugés par un jury composé en majorité d'ingénieurs et d'architectes, sous la présidence d'Aurelio Muttoni, ingénieur civil et professeur EPFL, avec la participation d'Ingrid Rossel, syndique de Vufflens-la-Ville. Le « Passager du vent » a séduit par la sobriété et l'efficacité de la structure porteuse, son élégance, la simplicité de son dessin et le choix des matériaux (béton et métal) qui se marient harmonieusement avec la terre, la forêt et les champs de céréales environnants. Estimé à 7.4 millions de francs, il est le moins cher des projets remis.

L'exposition des projets est ouverte du 19 au 28 mai à la nouvelle salle de gymnastique de Vufflens-la-Ville (ouverture selon horaires scolaires et les 21 et 28 mai, de 17h30 à 19h).

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 18 mai 2010

Renseignements :

DINF, Dominique Blanc, chef du Service des routes, 021 316 71 30, Paul Graber, chef de la division infrastructure routière, 079 219 50 64